

BRÈVES ÉCONOMIQUES DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 84 – 21 octobre 2022

Faits saillants

- Dégradation des projections budgétaires jusqu'à 2026
- Ajustement des mesures de soutien financier aux CFF
- Vers une plus grande ouverture du marché du travail suisse aux ressortissants non européens

Macroéconomie

Croissance : L'Office fédéral de la statistique a publié cette semaine les données régionalisées de l'activité économique pour l'année 2020, où le PIB suisse avait reculé de -2,4 %. Les cantons de Suisse romande ont subi des contractions plus importantes que la moyenne nationale, à l'instar de Vaud (-2,9 %), du Valais (-4,5 %) et de Genève (-3,1 %). Les chutes les plus marquées ont été enregistrées dans le Jura (-8,5 %), à Neuchâtel (-6,5 %), à Glaris (-5,3 %) et au Tessin (-5,2 %). Abritant de nombreux sièges sociaux d'entreprises internationales et de sociétés financières, les cantons de Zoug (+1,6 %) et de Schaffhouse (+0,7 %) ont été préservés de la récession.

Politique de l'emploi : Dans le sillage d'une motion adoptée par le Parlement, le Conseil fédéral propose d'admettre de façon ciblée sur le marché du travail les ressortissants d'États tiers (non membres de l'UE ou de l'AELE) diplômés d'une haute école suisse. Le projet de loi de l'exécutif ne prévoit toutefois cette possibilité que pour les seuls secteurs concernés par une pénurie avérée de personnel qualifié.

Politique monétaire : Dans un discours au Peterson Institute de Washington DC, le directeur général de la Banque Nationale Suisse a réaffirmé l'importance de l'indépendance des banques centrales vis-à-vis des pouvoirs publics afin d'assurer au mieux la stabilité des prix. Cette annonce intervient dans un contexte marqué par des pressions de plus en plus fortes exercées sur les banques centrales, en Suisse comme ailleurs, contribuant à brouiller la ligne de démarcation entre la politique monétaire - relevant des banques centrales - et la politique budgétaire - relevant des gouvernements.

Politique commerciale : De manière à avancer dans la mise en œuvre de la recommandation du Conseil de l'Europe du 31 mars 2021 sur le contrôle des biens susceptibles d'être utilisés pour infliger la peine de mort ou la torture (qui repose sur le règlement anti-torture de l'UE), le Conseil fédéral a ouvert la procédure de consultation relative à la loi sur les biens utilisés pour la torture (LBT). La loi interdira notamment l'importation, le transit et l'exportation de biens conçus pour la torture ainsi que la fourniture d'une assistance technique liée à ces biens.

Finances publiques : Le Conseil fédéral a adopté un rapport complémentaire au budget 2023, informant le Parlement de la détérioration des perspectives budgétaires pour les années 2024 à 2026. La Confédération pourrait ainsi ne pas être en mesure de respecter les exigences du mécanisme de frein à l'endettement pour cette période. Cela s'explique par les déficits structurels élevés qui découleront de différents projets de dépenses supplémentaires issues de décisions prises ces derniers mois et dont le financement n'est à ce jour pas assuré – comme les contre-projets à l'initiative pour les glaciers et à l'initiative d'allègement des primes votés par le Parlement.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 20/10	Var. vs 13/10
EUR/CHF	0,9844	+ 1,5 %
USD/CHF	1,0062	+ 0,7 %
SMI	10 473	+ 2,4 %
Taux 10a	1,334 %	- 7 pb

Commerce extérieur : Après un repli en août et en juillet, le commerce extérieur suisse a enregistré un rebond en septembre permettant d'afficher sur le 3^{ème} trimestre une croissance de +1,3 % des exportations et de +0,8 % des importations, se soldant par un excédent commercial de 8 Mds CHF sur les trois mois considérés.

Situation sanitaire

Covid-19 : La reprise de la pandémie se poursuit : du 10 au 17 octobre, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a recensé 37 032 nouvelles infections, en hausse de +4 % par rapport à la semaine précédente, tandis que les hospitalisations progressent nettement plus rapidement (+35 %).

Secteur financier

Crédit Suisse : Crédit Suisse multiplie les gestes visant à rassurer les marchés en amont de la présentation de son plan de restructuration et de ses résultats trimestriels le 27 octobre prochain. La banque a ainsi annoncé (i) la cession de sa participation de 8,6 % dans la fintech espagnole Allfunds, qui devrait lui rapporter environ 334 M EUR, et (ii) la vente de l'hôtel Savoy à la Paradeplatz de Zurich, pour un montant estimé à 500 M CHF. L'établissement bancaire a par ailleurs consenti à déboursier 495 M USD pour mettre fin à un litige qui l'opposait à la justice américaine pour des faits concernant des produits financiers toxiques en lien à la crise des subprimes.

Financement des entreprises : L'opérateur boursier national SIX a développé, via sa plateforme numérique SIX Digital Exchange (SDX), un nouveau segment de cotation pour les petites et moyennes entreprises dont la capitalisation n'excède pas 500 M CHF. Disponible depuis le 15 septembre, le service SDX SME Equity devrait permettre de faciliter l'accès des PME au marché des capitaux en améliorant leur capacité à lever des fonds.

Prévoyance professionnelle : En raison des turbulences persistantes sur les marchés financiers, la situation financière des institutions de prévoyance (IP) suisses se détériore de façon inédite. D'après la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle, leur rendement s'est ainsi contracté de -15,3 % en moyenne en septembre. La Suisse compte plus de 1 300 IP, dont le total des capitaux s'élève à 830 Mds CHF.

Secteurs non financiers

Energie : Afin d'accroître la portée de la campagne de communication démarrée début septembre, le Conseil fédéral a lancé cette semaine une Alliance pour les économies d'énergie, qui réunit à ce stade plus de 180 représentants d'entreprises, d'associations, de cantons, de villes et de communes.

Transports : Le Conseil fédéral a ajusté les mesures de stabilisation financière des Chemins de fer fédéraux (CFF) élaborées en décembre 2021 pour compenser les pertes du trafic grandes lignes - l'opérateur historique du réseau helvétique affichant une dette nette de 11 Mds CHF. Les CFF devraient ainsi recevoir de la part de la Confédération des contributions supplémentaires de près de 3 Mds CHF. Celles-ci devraient leur permettre de retrouver d'ici à 2030 la limite d'endettement net fixée par les objectifs stratégiques assignés par le Conseil fédéral. Le projet de modification législative sera envoyé en procédure de consultation d'ici la fin de l'année.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Gilles BORDES
Rédacteurs : Mathilde HEITZ, Pierre-Antoine CADORET

Pour s'abonner : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.
Crédits visuel : Pixabay